



Accord TEMPS DE TRAVAIL et CONGES



La direction imposera en 2014 encore plus de flexibilité et d'adaptabilité aux salariés comme prévu dans le contrat social.

La CFDT n'a par conséquent pas signé l'accord central temps de travail 2014.

Les signataires :

Le SIA, FO, CGC et CFTC.

